

Affectation du résultat

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 29/05/02	favorable	séance du 07/06/02	favorable

I - Détermination du résultat 2001 du budget principal

	Montant en FF	Montant en euros
FONCTIONNEMENT		
A. Résultat de fonctionnement 2001 (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	+ 30 084 620,94	+ 4 586 370,90
INVESTISSEMENT		
B. Solde d'exécution d'investissement 2000 (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	- 1 163 261,88	- 177 338,13
C. Solde d'exécution de fonctionnement 2000 affecté (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	+ 4 327 442,84	+ 659 714,41
D. Solde d'exécution d'investissement 2001 (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	- 23 296 088,38	- 3 551 465,78
E. Solde des restes à réaliser d'investissement 2001 (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	- 9 091 671,14	- 1 386 016,33
Besoin de financement (compte 001 - dépenses)		
F. BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT (B+C+D+E)	- 29 223 578,56	- 4 455 105,83
G. REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (A)	+ 30 084 620,94	+ 4 586 370,90
RÉSULTAT GLOBAL 2001 - EXCEDENT HORS REPORTS (A+B+C+D)	+ 9 937 366,52	+ 1 514 941,76
AFFECTATION EN RESERVE A 100% (compte 1068 - recettes)	+ 30 084 620,94	+ 4 586 370,90
D'où recettes supplémentaires d'investissement 2002 (G+F) reports compris	+ 861 042,38	+ 131 265,06

Afin de couvrir le déficit d'investissement (20 131 907,42 FF ou 3 069 089,50 euros) apparaissant au compte administratif 2001 et de financer les reports de dépenses de 2001 sur 2002 en investissement (9 091 671,14 FF ou 1 386 016,33 euros), il est retenu d'affecter totalement l'excédent de fonctionnement 2001 en investissement (30 084 620,94 FF ou 4 586 370,90 euros au compte 1068.01)

II- Détermination du résultat 2001 du budget annexe

	Montant en FF	Montant en euros
FONCTIONNEMENT		
A. Résultat de fonctionnement 2001 (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	+ 4 062 199,16	+ 619 278,27
INVESTISSEMENT		
B. Solde d'exécution d'investissement 2001 (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	- 296 957,35	- 45 270,86
C. Solde des restes à réaliser d'investissement 2001 (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	- 6 999 999,87	- 1 067 143,10
Besoin de financement (compte 001 - dépenses)		
D. BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT (B+C)	- 7 296 957,22	- 1 112 413,96
G. REPRISE DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (A)	+ 4 062 199,16	+ 619 278,27
RESULTAT GLOBAL 2001 - EXCEDENT HORS REPORTS (A+B+C+D)	+ 3 765 241,81	+ 574 007,41
AFFECTATION EN RESERVE A 100% (compte 1068 - recettes)	+ 4 062 199,16	+ 619 278,27

Afin de couvrir le déficit d'investissement en B (296 957,35 FF ou 45 270,86 euros) apparaissant au compte administratif 2001, il est retenu d'affecter totalement l'excédent de fonctionnement 2001 (A) en investissement (4 062 199,16 FF ou 619 278,27 euros) au compte 1068.01.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide cette proposition d'affectation des résultats de 2001 sur 2002 des budgets principaux et annexe de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le Président